

Hégenheim

et vous



VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION COMMUNALE • N°8 • JUILLET 2018

www.ville-hegenheim.fr

Associations



Les associations de Hégenheim
sont nombreuses à participer
au rayonnement de notre commune.
Bravo à elles !



Marché de Pâques.



Gala de gymnastique.



Réunion de quartier.



Exposition jeunes Fabrikulture.

Si vous souhaitez
valoriser votre
association ou faire
publier des
informations d'intérêt
communal,
n'hésitez pas à nous
contacter :
mairie@hegenheim.fr



Concours de bricolage Pâques.

Chères Hégenheimois, Chers Hégenheimois

Notre commune a connu, début juin, comme beaucoup d'autres villages, un épisode orageux extrêmement soudain et d'une forte intensité. Nous avons eu d'importantes coulées de boue et des caves inondées. Je tiens à remercier les bénévoles, les pompiers, la protection civile et les agents de la commune qui le soir même étaient à pied d'œuvre pour aider un maximum de personnes.

Le département du Haut-Rhin est venu nous aider pour curer les fossés avant qu'un nouvel orage ne survienne. Je les en remercie chaleureusement.



Dès les premiers jours, j'ai pu rencontrer des responsables des cours d'eau, de la chambre d'agriculture avec des agriculteurs, des riverains. Il reste encore quelques personnes à rencontrer, mais celles déjà vues sont volontaires et disposées à travailler ensemble pour mettre en place des solutions qui limiteraient les coulées de boue. Une réunion d'information avec les personnes concernées sera organisée pour montrer les éléments qui pourront être mis en œuvre le plus rapidement possible.

Il nous appartient donc de poursuivre nos efforts et de continuer à vous informer, en toute transparence. C'est ce que nous faisons avec ce magazine d'information qui a évolué pour mieux vous renseigner. C'est le cas aussi avec les réunions de quartier que nous organisons.

Au devoir d'information se mêle la recherche constante de proximité, essentielle pour notre part. Une proximité que nous développons à la faveur des grands anniversaires, la sortie des aînés, les assemblées générales des associations ou les fêtes de quartier... autant d'événements auxquels nous tenons à être présents à vos côtés, avec mes adjoints et conseillers municipaux.

Cette proximité nous la cultivons parce qu'elle nous paraît essentielle pour le bien-vivre ensemble. Il est aussi important pour nous d'échanger, de vous écouter, de reprendre vos idées pour améliorer encore la vie de la commune.

Dans cette volonté de communiquer, nous avons aussi décidé d'innover en vous proposant la nouvelle application mobile de Hégenheim. Téléchargeable gratuitement avec un smartphone, l'application infos commune va nous permettre encore de mieux vous informer. Vous serez immédiatement avisés d'événements urgents, par des notifications push (alerte météo, risque cambriolage, travaux perturbants, modification collecte ordures ménagères, etc.). Vous serez aussi destinataires des dernières actualités, des manifestations de la commune, organisées par la mairie ou notre tissu associatif. Très utile, l'application Infos commune nous permet de moderniser l'action que nous menons pour vous.

Dès la rentrée prochaine, nous irons encore plus loin dans la proximité et l'échange avec la création d'un rendez-vous mensuel, le Jeudi's'cute. Le 4^e jeudi de chaque mois, je vous propose de nous retrouver pour échanger sur une thématique d'actualité que nous aurons définie préalablement. Des thématiques qui seront proposées tant sur le panneau de la commune que sur Facebook ou le site internet de la commune. Nous comptons sur votre participation.

Encore une action pour favoriser le bien vivre ensemble à Hégenheim.

Je vous souhaite une très bonne lecture et un agréable été, sans oublier de visiter régulièrement vos proches, surtout en période caniculaire.

Votre maire
Thomas ZELLER

Sommaire

- 4 Dossier
- 6 Budget
- 8 Entreprises
- 9 Le personnel et les services
- 10 Les associations de Hégenheim
- 12 Hégenheim intergénérationnelle
- 14 Etat civil
- 15 Notre Histoire
- 16 Agenda • En bref

Mairie

1, rue de Hagenthal • BP 30
68220 Hégenheim

Contacts

Tél. +33 3 89 69 18 54
Fax : +33 3 89 69 21 10
mairie@hegenheim.fr
www.ville-hegenheim.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : de 14h à 18h
Mardi et mercredi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi : de 8h à 12h
Vendredi : de 9h à 12h
et de 14h à 16h

"Hégenheim et vous" numéro 8
Juillet 2018

Directeur de publication : Thomas ZELLER
Chef de projet Ville : Estelle SCHOEPPER

Conseil - Conception - Corédaction :
Auctavia - Thann

Conception graphique, PAO :
Studio Noir & Blanc - Habsheim

Impression, Kauffmann - Tagsdorf
1900 exemplaires
Imprimé sur du papier certifié PEFC.

La Commission remercie toutes les personnes ayant participé à la réalisation de ce bulletin et ayant accepté de témoigner ou de prêter leur image.



Nos agriculteurs engagés dans les filières courtes

Maximilien de Béthune, dit Duc de Sully, ministre du roi Henri IV disait à juste titre de l'agriculture "labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France". L'agriculture a toujours été valorisée dans notre pays parce qu'elle nourrit chacun d'entre nous, façonne les paysages et rappelle l'identité d'un terroir. De cette activité, des hommes et des femmes en ont fait leur profession, un métier difficile et exigeant.

Nous nous sommes intéressés aux situations de Marc NAAS et de Benoît FRISCH, agriculteurs de la commune qui participent au développement d'une filière courte, à partir de la production de blé. Ainsi, sans le savoir, le pain que vous mangez provient sûrement de la culture du blé des terres agricoles de Hégenheim.

M. Marc NAAS est un céréalier bien connu à Hégenheim. La famille NAAS est la 6ème génération d'agriculteurs de la commune. Céréalier, il privilégie la polyculture en cultivant maïs, blé, colza, soja. Depuis 45 ans, il exerce son activité d'agriculteur dans l'exploitation familiale. Une exploitation de 113 hectares.

S'agissant du maïs, du colza et du soja, l'essentiel de la production va à la coopérative agricole départementale. Tandis que pour le blé, 80% de la production est destinée au moulin Jenny de Hésingue, pour être transformée en farine.

Marc NAAS nous a laissés entendre que le métier d'agriculteur a bien changé ces dernières années. Avant les agriculteurs étaient rétribués sur la base de leur production. Dans cette économie globalisée gérée par les cours mondiaux, ce sont les aides compensatoires de l'état qui rémunèrent les agriculteurs. De ses années d'agriculteur, il retient surtout les évolutions technologiques mises au service de la production

agricole. Si la valeur de la production agricole française est passée de 13 milliards en 1970 à 78 milliards en 2016, elle le doit en grande partie à l'évolution technologique.

Pour faire le travail d'un agriculteur d'aujourd'hui, à l'époque, il en fallait sept ou huit. Les outils de travail ont été considérablement modernisés, les semences ont été optimisées... en 40 ans, les rendements ont triplé !

La famille FRISCH est aussi bien connue à Hégenheim. Elle gère une exploitation de 58 hectares, sous la férule de Paul FRISCH et de son fils Benoît. La famille FRISCH gérait par le passé une exploitation laitière dans le village. L'évolution de la réglementation, la circulation des véhicules, ont eu raison de la production laitière. La famille s'est positionnée par la suite sur l'activité céréalière. Pour compléter cette activité, Benoît FRISCH exploite le moulin familial à Hésingue, géré à l'époque par le grand-père maternel. Il a toujours baigné dans l'activité du moulin. Formé par son grand-père, il gère désormais l'activité du moulin avec 5 employés.



Le moulin Jenny : une valorisation de la production locale

Les agriculteurs viennent de Hégenheim et des communes voisines (Attenschwiller, Hésingue, Blotzheim, Hagenthal...), à la période de la moisson, en juillet.

Ils livrent le blé, très précisément, le jour de la récolte. Arrivé sec, le blé est répertorié, nettoyé, puis analysé. Il est ensuite stocké dans les silos d'une capacité de 2000 tonnes, jusqu'au jour de la mouture. Tous les jours de l'année, le blé est ensuite écrasé pour être transformé en farine.

Vient enfin la livraison dans les boulangeries de la région. 90% de la production de farine est livrée, en sac ou en vrac, dans tout le département du Haut-Rhin.

Les filières courtes sont valorisées par les grandes surfaces qui n'hésitent pas à s'approvisionner au moulin Jenny.

"Le Moulin Jenny produit également du jus de pomme, deux mois dans l'année.

Les particuliers peuvent apporter les pommes de leurs vergers pour les faire transformer en délicieux nectar de pomme, également en vente toute l'année au magasin du moulin. Les pommes du Sundgau sont ainsi valorisées.

Les bonnes années, ce ne sont pas moins de 100 000 litres de jus de pommes qui sont produits."

A noter

Dans le prochain magazine, nous présenterons deux autres familles d'agriculteurs de la commune. Savez-vous de qui il s'agit ?





Un budget responsable et prudent 2018

En avril dernier, le Conseil Municipal a voté un budget de l'ordre de 4,95 millions d'euros répartis entre 2,96 millions pour le budget de fonctionnement et 1,98 million d'euros pour l'investissement. Le budget est établi dans des proportions similaires à celles des années passées même si son élaboration est guidée par deux maîtres mots, responsabilité et prudence.

Les personnes présentes aux réunions de quartier ont pu avoir plus de détails sur le fonctionnement d'un budget communal qui nécessite souvent beaucoup de pédagogie pour en comprendre les subtilités. Les sommes budgétées sont pour certains postes plus ou moins connues (charges sociales, intérêts de la dette, etc.), mais d'autres sont aussi fluctuantes (réparations diverses, chauffage) et ce sont

celles-ci que nous devons arriver à minimiser chaque année. N'hésitez pas à venir lors de ces rencontres pour en avoir une vision globale et la plus claire possible. Les budgets fonctionnent comme des vases communicants : le surplus du budget de fonctionnement vient alimenter le vase de l'investissement. Ce dernier sert aussi à payer la part de capital de nos emprunts (382 000 € pour 2017, les intérêts étant payés eux

BUDGET / RÉALISÉ Section de fonctionnement	BUDGET 2017	RÉALISÉ 2017	BUDGET 2018
Charges Financières (Intérêts)	196 000 €	196 000 €	183 000 €
Charge de personnel	945 000 €	812 000 €	895 000 €
Subventions (Périscolaire, Crèche, Associations)	547 000 €	534 000 €	465 000 €
Charges à caractère général	828 000 €	771 000 €	947 000 €
Autres charges (dont fond de péréquation etc...)	502 000 €	499 000 €	468 000 €
TOTAL DEPENSES	3 018 000 €	2 812 000 €	2 958 000 €
TOTAL RECETTES	3 140 000 €	3 259 000 €	3 119 000 €
AUTOFINANCEMENT BRUT	122 000 €	447 000 €	161 000 €
Remboursement du capital de la dette	382 000 €	382 000 €	394 000 €
AUTOFINANCEMENT NET	-260 000 €	65 000 €	-233 000 €

dans le fonctionnement et se montent à 196 000 € pour 2017).

Il est donc important de comprendre qu'il nous faut le plus d'excédent possible en fonctionnement afin de ne pas puiser dans les réserves du vase d'investissement.

Ce qui implique d'être vigilant sur tous les postes.

Les sommes restantes en investissement peuvent sembler élevées, mais la faiblesse des excédents nets de chaque année (excédent de fonctionnement – le capital à rembourser = excédent net (somme qui vient grossir le vase) environ 65 000 € ne nous permettrait certainement pas de faire face à un nouvel emprunt s'il fallait faire de grands travaux type réfection d'une grande portion de route après des intempéries ou réfection d'une toiture (ex. salle des fêtes qui a plus de 25 ans, transformation de l'ancienne école

maternelle, etc...). En cas d'imprévu, il faudrait faire avec nos réserves.

Notre situation est d'autant plus tendue depuis 2013 que les dotations annuelles versées par l'état ont fortement diminué (480 000 € reçus en 2013, 400 000 € en 2015 et 314 000 € en 2017). Ce sont donc plus de 150 000 € par an en moins dans le budget auxquels se rajoutent



environ 100 000 € pour le fonds de péréquation, soit au total 250 000 € annuels. Ainsi, malgré ces baisses, on tente, autant que faire se peut, de maintenir le même niveau de service, ce qui n'est pas toujours une chose facile.

Depuis 2014, les charges du personnel sont très maîtrisées. Les départs à la retraite ne sont pas compensés par de nouvelles arrivées de même que les emplois aidés arrivant à leurs termes ne sont pas tous pérennisés et les restants ne sont donc plus subventionnés.

Pour autant, la commune peut s'appuyer sur un personnel efficace, concerné, qui participe à cette volonté commune de réduire les coûts de fonctionnement.

Dans ce contexte, la recherche d'économie se poursuit.

Ainsi, la participation de la commune de Hégenheim dans le fonctionnement de la crèche de Hésingue a été revue à la baisse. Le nombre de places attribuées à la commune est passé de 25 à 15, générant une économie de 100 000 €. Un effort indispensable au bon fonctionnement du budget communal. Pour autant, les familles ne sont pas oubliées. Des projets privés, encouragés par la commune, prennent le relais (micro crèches, Maison d'assistantes maternelles).

Bien entendu le budget de fonctionnement assure le maintien des subventions accordées au périscolaire, avec l'association Jeunesse et Avenir mais aussi aux autres associations locales qui participent au rayonnement de la commune.

S'agissant de l'investissement, le budget couvre l'entretien régulier des équipements publics, le matériel roulant ou la réfection de rues.

Grâce aux efforts partagés par tous, il permet de garantir le maintien d'un service public communal de qualité.

Colazione da Tiffany

De Hégenheim à New York

En poussant la porte de ce nouvel établissement, nos sens sont littéralement exacerbés. D'abord par les odeurs délicieuses flottant dans l'air, puis par la décoration vintage d'un goût exquis...

Un univers tout à l'image d'Angela, dont l'accueil si spontané et chaleureux nous transporte instantanément dans son univers. Un jour, en juin dernier, elle se réveille... et telle une évidence décide et annonce qu'elle veut changer de vie. Dans sa tête tout était déjà pensé. Ne restait qu'à convaincre sa famille. Son mari Alfio (cuisinier émérite) et son fils Enrico sont emballés. Et le 6 janvier 2018, l'aventure allait enfin commencer. Un café bar aux saveurs siciliennes ouvrait ses portes au 28 rue de Bourgfelden. Il peut recevoir 20 à 25 personnes



et porte le nom d'un des films les plus célèbres d'Audrey Hepburn, à qui Angela voue un véritable culte. Ici on parle sfogliatini, cornetti, cassata, cannoli siciliens, bigné, arancini, focaccine, lasagne, piadine... bref un avant-goût méditerranéen. Tout est soit importé directement d'artisans siciliens triés sur le volet -le chocolat, les biscuits sablés typiques de la région, les jus de fruits sans conservateurs ni additifs et même le café est d'origine sicilienne- soit

préparé sur place par la famille elle-même. Pour répondre aux exigences de la clientèle, sont également proposés des en-cas ou plats végétariens, sans gluten ou lactose. D'une qualité et fraîcheur irréprochables, tous ces délices sont à consommer sans modération ! Un service traiteur est également disponible sur commande (affettati, antipasti, canapés, gâteaux, etc.), et un brunch est organisé une fois par mois. Passionnée, débordante d'énergie, exubérante, très sympathique, d'une grande créativité et toujours à l'affût de nouvelles idées, Angela est une personne très attachante, dont le crédo est : "j'aime rendre les gens heureux". Quelle belle devise que celle-ci. Colazione da Tiffany est un vrai bijou. Un rêve devenu réalité ! Souhaitons que ce rêve perdure longtemps encore au sein de Hégenheim. La famille Tirendi le mérite.

Enseigne : Colazione da Tiffany
28, rue de Bourgfelden 03 89 67 82 51

Horaires d'ouverture

Lundi fermé • Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 – 18h00
Mercredi : 8h30 – 13h00 • Samedi : 9h00 – 17h00
Dimanche : 10h00 – 14h00



Le Château d'Estoublon à Hégenheim



Mme Véronique SPAHR, Rixheimoise d'origine, a depuis longtemps la passion de la Provence. Cherchant un moyen de combiner sa passion et sa vie professionnelle, elle décide d'ouvrir une enseigne portant le nom de Château d'Estoublon.

Les amateurs d'épicerie fine et de goût raffiné connaissent les produits du domaine situé entre Arles et Avignon. Après plusieurs visites du château, Véronique a eu l'idée de faire connaître en Alsace, ces produits de Provence. Désireuse de représenter les produits du château dans notre région, elle monte un projet et le présente aux propriétaires du château. Ils lui accordent leur confiance et s'engagent avec elle dans l'aventure en proposant les produits du château d'Estoublon. C'est ainsi que la nouvelle épicerie fine a ouvert ses portes le 3 mai dernier à Hégenheim. Véronique SPAHR vous invite à venir découvrir ses produits de qualité et pour la plupart Bio comme les vins de Provence, le mousseux sans alcool, les 5 sortes d'huile d'olive monovariétales ou aromatisées ainsi que les tapenades, sardinades ou des produits artisanaux comme les calissons et confiseries, le miel de lavande ou la fleur de sel. Un festival de saveurs pour les amateurs de goût authentique. Venez nombreux découvrir ces produits qui agrémenteront vos apéritifs estivaux ou constitueront une idée cadeau originale.

Valérie REBOUL-SCHNEIDER, fille d'Ernest SCHNEIDER, a lancé la success-story du château d'Estoublon et de ses huiles d'olive précieuses. Une aventure gastronomique et entrepreneuriale exemplaire qui associe un marketing novateur et des produits haut de gamme sur fond de château provençal."

Enseigne : Le château d'Estoublon – Alsace
23, rue de Hésingue 68220 Hegenheim 03 89 69 75 44
veroniquespahr018@gmail.com

Horaires d'ouverture

Lundi fermé • Mardi au vendredi : 9h-12h30 et 14h30-18h30
Samedi : en continue de 9h à 16h

A la Mairie :

le personnel à l'honneur



un homme au service (technique) des autres

Né d'un père bosniaque, décédé bien trop jeune (Ahmet n'avait alors que 9 ans), et d'une maman franco-russe, Ahmet PODGORA originaire d'Audincourt en Franche-Comté est arrivé par des chemins détournés en Alsace.

Le décès prématuré de son père a contraint sa maman, mère au foyer qui élevait jusqu'alors ses 7 enfants (4 filles et 3 garçons), à chercher du travail afin de subvenir aux besoins de sa famille nombreuse. Elle a ainsi réussi le Concours de la DDE et s'est trouvée mutée à Huningue. Cette mutation a marqué l'arrivée de Ahmet en Alsace ! À l'âge de 16 ans, après avoir débuté des études de mécanique dans un Lycée professionnel, il décida de changer d'orientation pour se diriger vers le paysagisme. Pourtant rien ne prédestinait Ahmet à devenir paysagiste, si ce n'est peut-être

le bonheur qu'il éprouvait petit déjà à aider son oncle à la ferme pendant les vacances d'été. Passionné et travailleur assidu, il décroche ainsi coup sur coup les diplômes suivants :

- CAPA (Certificat d'aptitude professionnelle agricole) en 1993. Il termine de plus 2^e Meilleur apprenti d'Alsace.
 - BEPA (Brevet d'études professionnelles agricoles) en 1995
 - Brevet de Technicien agricole (option Aménagement paysager) en 1997
 - BTS Technico-Commercial en Produits horticoles en 1999-2001
- Fort de tous ces examens... il fait un petit détour de deux ans par la Suisse où il se spécialise dans la fabrication de rebords de fenêtre. Décidément il ne fait vraiment rien comme les autres !

En 2005, il répond à une annonce de la Commune de Hégenheim, laquelle recherchait un jardinier, poste pour lequel il a finalement été retenu pour ses compétences professionnelles bien entendu, mais aussi pour ses qualités humaines. Titularisé en 2007, puis de formation en formation, il fut successivement nommé Agent technique qualifié, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal et Responsable adjoint. Ce qui intéresse particulièrement Ahmet, touche-à-tout et curieux de nature, c'est la diversité des travaux à réaliser. Et des travaux il y en a pléthore dans une ville comme Hégenheim. Ses domaines de compétence sont entre autres :

- L'entretien et l'aménagement des espaces verts
- L'éclairage public (dont le sublime éclairage de Noël, qui enchante les habitants chaque année)
- Le sanitaire
- Le nettoyage des voiries
- Le déneigement
- La signalétique, et bien d'autres encore

Sa grande fierté au cours de sa carrière professionnelle est d'avoir contribué à décrocher le label « Zéro pesticide », pour lequel il a œuvré sans relâche, jusqu'à l'obtention des 3 Libellules pour la Commune de Hégenheim, car il est un fervent

défenseur de cette cause et de la nature en général. Pour lui, les générations futures n'ont pas à subir les erreurs commises en matière de pollution par leurs aînés. Père de famille dévoué, il ne peut concevoir de laisser une planète en souffrance à ses enfants (voir ci-dessous).

Mais Ahmet n'est pas seulement très impliqué dans son travail, il est aussi très présent pour sa famille. Marié avec Alexandra depuis 4 ans et père de trois garçons (Tom, 18 ans, Léon, 8 ans et Jules, 6 ans), sa petite tribu requiert beaucoup de disponibilité. Passer du temps avec eux pour les voir grandir, les éduquer et leur prodiguer de bons conseils afin qu'ils deviennent des adultes responsables, jouer avec eux ou les véhiculer à leurs diverses activités, sont des tâches qu'il assume avec bonheur. Et comme si cela ne suffisait toujours pas, Ahmet est très engagé dans sa Commune d'adoption Attenschwiller où il s'est installé dans la maison de ses beaux-parents, il y a 9 ans maintenant.

Il fait partie de la Guggemusik comme tromboniste, il est membre de la Société des aviculteurs, il est sapeur-pompier volontaire et à ses heures perdues... il est en plus conseiller municipal au sein de la Commune.

Cerise sur le gâteau : il est Représentant de l'Amicale du Personnel et assiste en cette qualité à l'ASL (Association Sports et Loisirs), dont il est par ailleurs membre du Comité au titre de Secrétaire. Cela donne le vertige, non ?

Mais Ahmet adore être au service des autres de quelque manière que ce soit et donne sans compter de son temps ! C'est une seconde nature chez lui.

Ahmet, personnalité discrète, souriante, cultivée, affable et perfectionniste, dont l'engagement, la motivation et la persévérance forcent le respect. Son souhait est de pouvoir passer son savoir et savoir-faire aux jeunes qui viennent renforcer les équipes techniques chaque année.

Hégenheim peut se réjouir et être fière de compter une telle figure emblématique au sein de son service technique.



Chorale des jeunes

25 ans de passion et de partage

Née en 1993 sous l'impulsion d'un groupe de jeunes et avec le soutien du curé Paul SCHLEBER, la chorale s'investit depuis plus de 20 ans dans la vie du village.

Elle a pour mission d'initier ses adhérents à la musique et au chant, d'animer des temps forts musicaux, des offices religieux ou civils et de participer à des animations musicales et humanitaires diverses. (Restos du Cœur, Afrique Future...), la Chorale des Jeunes se compose aujourd'hui d'enfants, de jeunes et d'adultes qui se retrouvent chaque semaine avec plaisir, dans un esprit familial, pour partager ensemble leur envie de chanter.

La chorale est forte de 40 à 50 chanteurs accompagnés par une

équipe de musiciens qui se compose de :

- deux guitaristes : Maxime Loos et Jean-Nicolas Kibler
- une pianiste Heather Bourne
- un batteur Olivier Laurentz
- un chef de chœur Véronique Muller

Les répétitions du groupe se déroulent tous les vendredis soirs à l'étage du périscolaire de Hégenheim de 19h30 à 20h30.

Cette heure de chant mêle échauffement vocal et travail des voix (séparément et/ou en effectif complet). Les répétitions permettent à chacun de donner le meilleur de soi-même.

Cette convivialité n'exclut pas une certaine exigence de qualité, que l'on peut apprécier lors des concerts ou manifestations diverses.

Grâce à un répertoire très riche et varié, la chorale interprète au gré

des saisons des chants actuels, traditionnels et gospels, sans oublier les chants du monde.

À l'occasion des 25 ans de l'association, la Chorale des Jeunes sort un nouveau CD et sera en concert à la rentrée de septembre 2018 pour promouvoir ce nouvel album.

N'hésitez pas à la solliciter pour une prestation ou pour rejoindre le groupe. Les enfants à partir de 4 ans avec ou sans la présence de leurs parents, les jeunes de tous âges sont les bienvenus ainsi que les musiciens !

Association Jeunesse et avenir
9, rue de Hagenthal
68220 HEGENHEIM 03 89 70 91 00
www.jeunesse-et-avenir.com
cdj@jeunesse-et-avenir.com
Direction : Véronique Muller
Président : Samuel Runser

Donneurs de sang : appel aux bénévoles

Au mois d'avril dernier, l'Établissement Français du Sang a lancé un appel aux bénévoles. Les dons ne couvraient pas plus de 75 % des besoins.

L'heure est d'autant plus grave qu'à la veille des vacances, les dons se font encore plus rares, alors que la demande augmente. Donner de son sang est un acte citoyen qui sauve des



vies sachant que rien ne se substitue au sang humain. Êtes-vous disposé à faire don de votre sang ? Ne manquez pas la collecte à

Hégenheim le jeudi 27 septembre.

Retrouvez les dates des prochaines collectes locales sur le site de l'Union Frontalière des Donneurs de Sang www.ufdsb.fr

ou contactez directement le responsable pour la commune de Hégenheim, Yves Baumlin : yves.baumlin68@orange.fr

Gymnastique Hégenheim

115^e anniversaire

Parmi les grands anniversaires fêtés cette année par les associations, nous comptons également remercier la société de Gymnastique pour ses très belles prestations festives à l'occasion de son 115^e anniversaire.

Le gala a été préparé avec le professionnalisme que nous lui connaissons. Encore longue vie à cette association sportive et motivée !

Musique Union

140^e anniversaire

La Musique Union de Hégenheim est la plus ancienne harmonie du canton. Créée en 1878, l'association a soufflé ses 140 bougies en mai dernier.

Mais elle n'a pas pris une seule ride, elle demeure vive et active. Pour preuve, elle a festoyé trois jours consécutifs en mai dernier.

Soit en association avec le Grand Ensemble de Cuivres d'Alsace (GECA), soit dans le cadre du festival du groupement des sociétés de musique du pays des trois frontières. Les festivités étaient de taille : elles réunissaient plus de 12 sociétés et 300 musiciens !

Nous remercions les talentueux musiciens pour leurs concerts et souhaitons longue vie à l'association.

Focus sur L'ADRA : une autre association

Certains hégenheimois sont adhérents de l'ADRA, l'Association de Défense des Riverains de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Il s'agit d'une association ludovicienne, créée en 1988, dont l'objectif est de défendre la qualité de vie des riverains de l'aéroport. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les représentants gouvernementaux suisses et français ont inauguré l'aérodrome provisoire de Bâle-Mulhouse entièrement situé sur le territoire français.

Dans les faits, la France a mis à disposition les terrains et la Suisse a financé les infrastructures, des efforts communs. Pour autant, les représentants de l'association estiment que les nuisances ne sont pas partagées.

Présidée par Bruno Wollenschneider, cette association dynamique siège entre autres à la Commission tripartite de l'Environnement (trinationale) et à la Commission Consultative d'Aide aux Riverains (CCAR, aides à l'insonorisation). L'association réclame le respect du repos nocturne, la limitation des mouvements ou encore la suppression de la boucle ELBEG qui impose un virage serré au décollage, générant plus de bruit.

Pour en savoir plus et peut-être adhérer, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de l'ADRA : <http://www.adra-bale-mulhouse.fr> Vous pouvez aussi les contacter par mail : info.adra@laposte.net



Intergénérationnelle



du samedi 21 avril, mille mercis à tous.

La journée citoyenne s'est inscrite pour la troisième année consécutive dans l'agenda des manifestations. Plus de 80 citoyens ont répondu présents à l'appel. Un grand merci à tous les participants qui sauront, j'en suis sûre, se reconnaître à la lecture de cet article. Mais chère lectrice, cher lecteur, comment se déroula cette journée ?

Déjà tôt le matin, le Maire Thomas ZELLER briefe sur le parking du parcours vita, certaines équipes rencontrées quelques jours plus tôt. Le terrain de pétanque est enrichi de plusieurs couches de sable. Très vite au poste, la plus jeune, Marie, a à peine 6 ans. De ses petits bras, elle étale joyeusement le sable déversé par Matthias, Yves et autres frères du jour. Elle dit fièrement, avec la spontanéité d'un

enfant, prêter main-forte à son papa inscrit à la journée. À peine quelques mètres plus loin, un tronc d'arbre tombe dans le bruit assourdissant des tronçonneuses : il était grand temps d'abattre les arbres malades qui menaçaient à la prochaine bourrasque de blesser des promeneurs. Un travail de pros !

En descendant le petit chemin qui mène au ruisseau, je rencontre la grande équipe qui oeuvre sur le sentier botanique et dans la rivière. Le sentier est élargi et la rivière nettoyée des branches tombées en travers. Heureusement, les travailleurs acharnés ont chaussé leurs hautes bottes de pêche.

Il est temps de revenir au village. A 10h est célébré le premier mariage de l'année en mairie. Thomas ZELLER troque rapidement ses vêtements de chantier contre un beau costume bleu marine et son écharpe d'élus pour unir devant la République, Anne-Christine et Julien. En sortant de la mairie, je rejoins au cimetière la charmante équipe dévouée à ce lieu de repos. Il est presque midi, il fait chaud, très

chaud et la chaleur émise par les pierres tombales fait monter le mercure à plus de 29 degrés. Et c'est une équipe dévouée et motivée, habituée à prendre soin de ces espaces tout au long de l'année, que je rencontre... Andrée, François, Eugène et tous les autres. Les visages rouges de chaleur, les t-shirts humides de transpiration, ils sont courageux.

Et voilà, Brigitte, encombrée d'un grand carton, qui apporte les sandwiches qu'elle a confectionnés fraîchement avec Valérie, Christiane, Solange, Karine et Sabine qui, comme d'habitude a pris soin de commander de bons ingrédients. Je rejoins le Centre Culturel et Sportif, où quelques acrobates sont montés sur le toit. Ils nettoient et modifient le système des gouttières qui lors des grandes pluies n'étaient plus en mesure d'absorber le débit de l'eau, ce qui occasionna des infiltrations dans la grande salle Riedlin.

Et là, vous voyez, les vitres brillent, de dedans comme de dehors. A l'extérieur, Régis et Sylvana activent



la perche du Kärcher et les éponges, à l'intérieur, Solange et Angéline qui participent pour la première fois, décollent les adhésifs, raclent et "nettoient les rebords des tables à l'huile de coude". Encouragée par ses voisins Aimé et Christian, Solange participe pour la première fois, elle semble ravie et estime sa participation très valorisante. Quant à Angéline, c'est sa fille qui l'a entraînée à grossir les effectifs.

Plus loin, dans la grande salle, on s'active à astiquer les chaises et les tables dans le moindre détail.

Les espaces rangement sont également passés au peigne fin et même au pinceau. Nos artisans peintres sont Patrick, accompagné d'une apprentie d'un jour, Marie, 7 ans et demi. "J'adore peindre" dit-elle en affichant un sourire enthousiaste. En quittant le CCS, je croise une équipe derrière la cuisine, genoux à terre, on s'apprête à poser les pavages.



En passant par le centre du village, je remarque que les bancs ont fait peau neuve, le couple décapeur-peintre est un habitué du concept. C'est la troisième fois qu'il s'adonne à cet exercice.

Et voilà que grâce à lui la grande porte de l'Église est à nouveau reluisante sous la lumière du soleil. Je repars pour le parcours santé faire un tour et me rendre compte de l'évolution des travaux.

La journée de travail touche lentement à sa fin. Certains sont rentrés se changer. Car ce n'est pas terminé, le meilleur reste à venir.

Tous les participants ont été invités par la municipalité à se retrouver autour d'un barbecue grandement mérité, le temps d'échanger les expériences de la journée et visionner les photos de l'ensemble des groupes.

Chaque journée, bravo et merci à toutes et à tous, grands et petits !

Au plaisir de se revoir l'année prochaine.

ECOLE

Le temps scolaire en question

Dès sa nomination, le Ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel BLANQUER a laissé le libre-choix aux communes de revenir ou non à la semaine des 4 jours. À Hégenheim, la commune a décidé de pratiquer une très large concertation auprès de tous les parents, du corps enseignant et des représentants du périscolaire.

Un questionnaire a été adressé avec le choix d'un retour à la semaine des 4 jours, en proposant deux horaires différents pour l'accueil du matin (8h ou 8h30). Le vote a été unanime : 84% a été favorable à un retour à la semaine des 4 jours, et 71% des personnes interrogées ont plébiscité un début des cours à 8h00.

Les nouveaux horaires sont donc les suivants :

8h00 – 11h30 et 13h30 – 16h00 (lundi, mardi, jeudi, vendredi).

CIVISME

Participation citoyenne

L'automne dernier, lors d'une réunion publique organisée au Complexe Culturel et Sportif de Hégenheim, le lieutenant Sébastien RENARD a présenté le dispositif de participation citoyenne.

Il vise à limiter les effets de délinquance par une action de proximité, complémentaire à l'action menée par les forces de l'ordre.



Ce dispositif repose sur la communication de faits particuliers à la Gendarmerie nationale. Elle est réalisée par téléphone ou par tout autre mode de communication électronique.

La participation citoyenne contribue à rassurer la population, améliore la réactivité de la Gendarmerie nationale et accroît l'efficacité de la prévention de proximité.

Le maillage, constitué de référents de quartier volontaires, assure aussi une chaîne de vigilance fondée sur le principe de solidarité et de développement de l'esprit civique. Une procédure d'information a été définie entre le maire, les référents et la gendarmerie.

La convention instituant le fonctionnement du dispositif a été signée le 10 avril par le Sous-Préfet, Jean-Noël CHAVANNE, le Commandant Frank ELBACHIR et le Maire Thomas ZELLER pour une durée de deux ans renouvelable par tacite reconduction.

La participation citoyenne nous encourage à rester vigilants !

Renseignements en Mairie.



Naissances 2017

(suite) après parution BM N° 7

02 décembre 2017

KETTLER Elijah

17 décembre 2017

GENOT Lubin

28 décembre 2017

ROUX Apolline

29 décembre 2017

ROJAS MERINO Diego

Naissances 2018

25 janvier 2018

KRON Alessia

26 janvier 2018

WOROTNIK Lisa

14 février 2018

PIPPENGER Nell

26 février 2018

HERR Lya

01 mars 2018

KUNEGEL Léandre

05 mars 2018

KRATZ Logan

10 mars 2018

CHÉRAY Ella

27 mars 2018

BERRIAL-CHANG Ellyne

30 mars 2018

CHÉNÉ Gaspard

09 avril 2018

HOXHAI Joris

05 mai 2018

WENDLING Rose

07 mai 2018

TREPO Pierre-Olivier

11 mai 2018

NAAS PLEIGNET Charlotte

04 juin 2018

MÜHLEMANN Numa



Décès 2017

(suite) après parution BM N° 7

29/11/17

HEINIMANN Charles

98 ans

21/12/17

SCHMITT-BINGLER

Thérèse 73 ans

31/12/17

HEBDING Herbert 78 ans

Décès 2018

07/01/2018

EICHLISBERGER-LITZLER

Anne 89 ans

13/01/18

SIMON René 78 ans

16/02/18

ERNY Joseph 73 ans

07/05/18

WINTERBERG Siegfried

84 ans

10/05/18

GUNTI Patrick 60 ans

20/05/18

BOEGLIN Madeleine

62 ans

24/05/18

BAFFA-CHIMENTO

Giovanna 70 ans



Mariages 2018

Célébrés à Hégenheim

21/04/2018

ORTS Julien

et **ACKER Anne-Christine**

18/05/2018

REMPEL Paul

et **DELRIEU Christine**

09/06/2018

NOCK Sébastien et

CHASSIGNOLE Catherine

Célébrés hors de la Commune

A BIEDERTHAL (68)

14/04/2018

BOETSCH Thierry et

PEDROSA DE OLIVEIRA

Andrea

à TOURCOING (59)

28/04/2018

YARDIMCI Yusuf

et **DUMAN Nafiye-Gül**



Canicule : ayez les bons réflexes

Chaque année, du 1^{er} juin

au 31 août, le plan national

Canicule prévoit des actions préventives, mises en œuvre en cas de vagues de chaleur.

Afin de préparer cette éventualité, la Mairie tient à jour un registre des personnes les plus exposées : personnes âgées, personnes handicapées ou isolées.

Si vous êtes dans cette situation, contactez-nous au 03 89 69 18 54

N'hésitez pas à joindre la Mairie pour signaler des personnes vulnérables ou pour devenir bénévole durant l'été.

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?

Consultez le site : <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule> ou faites le 0800 06 66 66



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



Journée Défense et Citoyenneté

Service-Public Le portail de l'administration française

Certaines démarches de la vie courante nécessitent la production d'actes d'état civil

- acte de naissance • acte de mariage
- acte de décès • livret de famille

Les fiches d'état civil n'existent plus depuis fin 2000.

Avant de vous rendre en Mairie, consultez le site suivant, vous gagnerez du temps et trouverez de précieuses informations sans vous déplacer. Véronique vous aidera ensuite avec sa gentillesse légendaire.



Notre histoire

Les moulins de Hégenheim

Hégenheim possédait pas moins de 5 moulins le long de la rivière du Lertzbach. Les plus connus de nos habitants sont ceux de la rue éponyme. En effet on y dénombre 3 moulins.



Le moulin dit du haut se situe au 8 rue d'Alsace

Les plus anciens villageois se rappellent surtout de la scierie, le moulin a cessé toute activité en 1940 après l'endommagement de la digue. On discerne encore une date sur le port de la bâtisse, 1726. Les traces de l'aube sur l'un des murs sont encore visibles ainsi que la pierre de la meule.

Les archives datent ce moulin de 1620. Il s'agit d'une ancienne propriété de la famille de Barbier avant d'être successivement la propriété de Joseph Jaeck de Buschwiller, puis Alphonse Jaeck et enfin Charles Naas.



Le petit moulin est au numéro 8 de la rue du moulin.

Il a un très beau décor de pan de bois. Sur la sablière, nous pouvons encore lire le nom des propriétaires initiaux : Ludwig Mislin, meunier de Hégenheim, Anna Maria Stocklin de Hundsbach. La bâtisse est datée de 1808.

Après les familles Mislin et Jules Jaeck, le bâtiment est acquis par Édouard Bubendorf en 1932.

À cette date le moulin ne fonctionnait déjà plus.

Les deux moulins suivants ne sont que peu connus, car il ne reste plus aucun vestige de leur existence passée. C'est la carte de Cassini du XVIII^e siècle qui nous fait découvrir le moulin au lieu-dit Stegmühle situé à la sortie de Hégenheim à la hauteur du chalet de la Chorale 1864.

Il a été la propriété de la famille Ricklin, ancien Notaire de Hégenheim. Le dernier moulin figure dans les actes conservés aux archives départementales du Haut-Rhin dès 1685. Il est en possession de la famille des Baerenfels puis de Barbier.



Le moulin dit du milieu se trouve au 3, rue du moulin

Une poutre datée de 1685 indique l'année de sa construction. Sur la façade principale, une roue de moulin représente le symbole des meuniers.

On peut aussi découvrir une belle fenêtre à meneau, une belle galerie. Le moulin a été la propriété de la famille Fritsch Jean, puis de Aloïs Gasser et par alliances familiales, il est aujourd'hui en possession de la famille Christnacher.

Le moulin a également arrêté son activité au début de la deuxième guerre mondiale et possède encore le mécanisme du moulin daté de 1685.

Source : Cercle d'histoire de Hégenheim, avec tous nos remerciements.



Les prochains événements à Hégenheim

13.7.2018

FÊTE NATIONALE

Stade municipal
FC HEGENHEIM

29.7.2018

EXPOSITION DE JEUNES SUJETS DE BASSE-COUR

Place Immelin (à côté de l'école)
Rue de Hésingue
ASSOCIATION AVICULTEURS

Les 15 et 16.9.2018

KÄSNAPPERFASCHT

Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
ASSOCIATION SPORTS & LOISIRS

23.9.2018

CHEVAUCHÉE DE HEGENHEIM

Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
ATRAC

27.9.2018

DON DU SANG

Complexe Culturel & Sportif
de 16H à 19H30

Les 13 et 14.10.2018

EXPOSITION DES ARTISTES

Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
HEGENHEIM ANIMATIONS

Les 27.10 / 3.11 et 10.11.2018

SOIREEÉS DE GALA

Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
TWIRLING CLUB

11.11.2018

ARMISTICE

PARVIS DE L'EGLISE
COMMUNE DE HEGENHEIM

18.11.2018

BOURSE PUERICULTURE

Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL

25.11.2018

EXPOSITION AVICOLE

Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
ASSOCIATION AVICULTEURS

Les 1 et 2.12.2018

MARCHÉ DE NOËL

Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
HEGENHEIM ANIMATIONS

02.12.2018

VISITE DU SAINT-NICOLAS

Parcours de Santé
Rue de Hagenthal

02.12.2018

NOEL DE LA FORET

Chalet de la Chorale
Rue de Hagenthal
APOE

25.12.2018

CONCERT DE NOËL

Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
MUSIQUE UNION

L'application mobile de Hégenheim, infos commune, est innovante et facilitera votre quotidien.

La Commune a décidé de se doter d'une application mobile de dernière génération offrant de multiples avantages aux habitants de Hégenheim. Totalement gratuite pour l'habitant, elle ne coûte à la commune que 50 € par mois. En outre, l'application vous permet d'être renseignée sur les dernières actualités de la mairie, les manifestations et les événements organisés par le tissu associatif. Surtout, vous êtes immédiatement alertés en cas de problème rencontré dans la commune : accident de la circulation, alerte météo, perturbation travaux, coupure d'eau, tentative de cambriolage à proximité... grâce à des notifications.

Avec l'application mobile de Hégenheim, *infos commune*, découvrez une nouvelle manière de rester informé.

Pour bénéficier de l'application mobile, rien de plus simple.

1^{er} étape : télécharger l'application *infos commune* depuis votre smartphone.

Télécharger sur playstore • Télécharger sur l'appstore

2^e étape : une fois téléchargée, renseigner la ville qui vous intéresse, en l'occurrence Hégenheim.

3^e étape : ensuite, découvrez simplement une nouvelle façon de communiquer ensemble.

L'application mobile de Hégenheim, *infos commune*, l'essayer, c'est l'adopter.

Avec l'opération tranquillité vacances (OTV) partez tranquilles

Le dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) aide les vacanciers à dissiper les craintes d'effraction et donc à partir plus sereins. Ce service de sécurisation est mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une durée plus ou moins longue. La surveillance du domicile des vacanciers se fait à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions. En pratique, policiers et gendarmes effectuent des rondes aléatoires de jour ou de nuit autour des habitations signalées. En 2017 les gendarmes de Saint-Louis-Hagenthal ont géré près de 300 demandes liées à cette opération, les interventions étaient concentrées lors des congés scolaires.

Comment s'inscrire au dispositif ? Gagnez du temps et télécharger le formulaire sur www.interieur.gouv.fr (rubrique Ma sécurité - conseils pratiques), remplissez et déposez le formulaire à la gendarmerie au plus tard 48 heures avant votre départ. Partez tranquilles.

Besoin d'une nouvelle carte grise ?

La réponse est la demande simplifiée de carte grise grâce à la nouvelle application lancée par les services de La Poste ou, le site de l'ANTS dédié aux cartes grises avec les démarches en ligne :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>